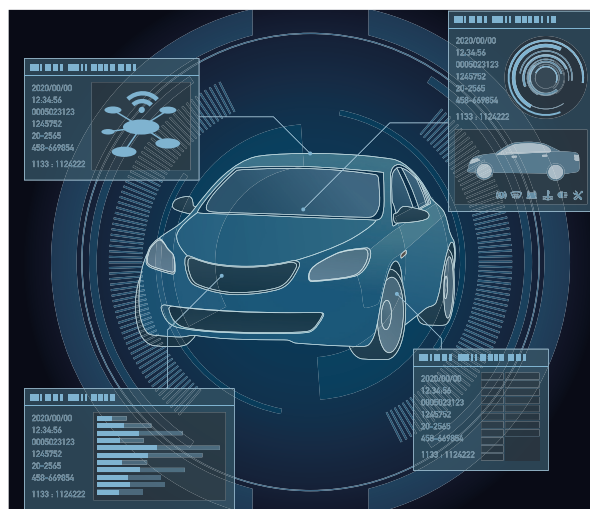


SYNTHÈSE

Septembre 2016

L'avenir du secteur automobile en Normandie



Présenté par
Marc Granier

Avec le concours de
Anaïs Leroux
et Laurence Monnet-Lepage

L'industrie automobile est un secteur structurant pour l'emploi et l'économie régionale normande qui a été fortement touché par la crise mais qui dispose d'atouts géographiques et structurels importants. Dans le contexte de mutations technologiques appelant des compétences appropriées, le secteur automobile nécessite aujourd'hui des investissements, un regain d'attractivité ainsi qu'une meilleure structuration de ses acteurs pour assurer son développement. L'avenir du secteur automobile repose notamment sur le dynamisme et sur la capacité des entreprises et des structures d'accompagnement aux côtés de la Région à préparer et être acteur des mutations fondamentales qu'il s'apprête à connaître

L'évolution des compétences et des besoins de formation

Le secteur automobile est marqué par des process de plus en plus qualifiés, comme tous les secteurs industriels. Une évolution vers le haut des qualifications tant générales que techniques est nécessaire. Certaines compétences doivent également être adaptées aux évolutions technologiques repérées, que ce soit dans le domaine du numérique, de la motorisation électrique ou à énergies alternatives ou pour prendre en compte les nouveaux usages du véhicule.

Dans son rôle de co-pilote des instances de gouvernance de la formation professionnelle, la Région est encouragée à veiller à ces évolutions, de même qu'à l'interface nécessaire entre les deux filières « énergie » et « automobile ».

L'attractivité

On sid des ine nimanum hos An nosum sedem
Le secteur automobile a perdu en attractivité et devrait être mis en valeur pour être associé à l'image de marque de la Normandie et à la modernité. Le CESER souligne que la qualité des infrastructures (réseau de transports, bâtiments industriels...) est déterminante en termes d'attractivité du territoire pour les entreprises tout comme la valorisation de l'image du secteur automobile auprès des jeunes et des familles l'est pour renforcer l'attractivité des métiers et des formations. Cette image relève principalement de la responsabilité des industriels et des branches que la Région peut accompagner dans leurs initiatives de promotion et relayer au titre de ses compétences en matière d'orientation.

La structuration

Le pôle MOV'EO et l'ARIA en région dont l'objectif global est le développement du secteur automobile, sont indispensables pour sa structuration mais il existe un manque de

lisibilité entre ces deux entités. Le CESER suggère une simplification et une concentration des moyens d'action et de dialogue avec les autres filières, avec l'Agence de Développement pour la Normandie (ADN), ainsi qu'avec les partenaires de la formation. Ces derniers se structurent progressivement en réseau ; la présence d'un CMQ Campus des Métiers et des Qualifications normand, destiné à faciliter l'ouverture et les échanges entre les formations, la recherche et les entreprises et dont les thématiques couvrent l'ensemble du secteur automobile, devrait permettre de faciliter l'adaptation des compétences et des qualifications aux évolutions technologiques. Le CESER invite la Région à prendre en compte la question des moyens du CMQ s'il doit jouer, à terme, ce rôle d'interface avec les acteurs appelés à se rapprocher au sein d'une nouvelle entité.

La compétitivité

Pour être compétitif, le secteur automobile doit anticiper les évolutions technologiques et a besoin de soutien et d'accompagnement. La Région pourrait à ce titre faciliter l'arrivée des innovations telles que les batteries et piles à combustibles au sein des entreprises normandes et soutenir les investissements pour la modernisation de leurs équipements ainsi que pour le développement des savoir-faire ou productions spécifiques et d'excellence. Le CESER estime que la Région doit également être attentive à la qualité du dialogue social au sein des entreprises car il participe à leur bon fonctionnement. Elle doit faciliter la diversification de leurs activités au travers de l'export et du suivi des évolutions du cadre légal en lien avec l'ADN.